



EUCO GRIP

ADDITIF ANTIDÉRAPANT POUR LES REVÊTEMENTS ET AGENTS DE SCHELLEMENT POUR LE BÉTON

DESCRIPTION

EUCO GRIP est un polymère finement broyé que l'on ajoute aux agents de scellement et revêtements pour le béton afin de rendre les surfaces résistantes au glissement et moins lustrées, et de leur conférer une texture fine. EUCO GRIP se mélange facilement à des agents de scellement et revêtements à base de solvant ou 100 % solides et a peu d'effet sur la faculté du produit à s'appliquer par pulvérisation et sur sa viscosité globale. EUCO GRIP demeure bien en suspension dans l'agent de scellement ou le revêtement, sans qu'il soit nécessaire d'agiter constamment. La forme microsphérique des billes de polymère d'EUCO GRIP procure un fini plus lisse sous le pied comparativement aux systèmes traditionnels au sable de silice ou de saupoudrage de granulats.

DOMAINES D'APPLICATION

EUCO GRIP est souvent ajouté aux agents de scellement ou aux revêtements pour :

- Planchers de béton
- Patios et allées piétonnières
- Tours de piscine
- Entrées
- Planchers de garages
- Tout béton où une finition antidérapante est souhaitée

CARACTÉRISTIQUES/AVANTAGES

- Procure une finition antidérapante
- Offre une sensation plus lisse sous le pied comparativement au sable ou aux autres systèmes de saupoudrage de granulats
- Se mélange facilement aux agents de scellement et revêtements
- Ne change pas la viscosité du produit ou sa faculté d'application par pulvérisation

EMBALLAGE

EUCO GRIP est offert en caisses de 12 sacs de 0,45 kg (1 lb).

DURÉE DE CONSERVATION

La durée de conservation d'EUCO GRIP est illimitée lorsque le produit est conservé dans son contenant d'origine non ouvert.

DOSAGE

EUCO GRIP est typiquement ajouté au taux de 91 g pour 3,8 litres (3,2 oz pour 1 gal) d'agent de scellement ou de revêtement et de 454 g pour 18,9 litres (16 oz pour 5 gal) d'agent de scellement ou de revêtement. Il est possible d'ajouter plus ou moins d'EUCO GRIP afin d'obtenir la texture désirée, mais il ne faut pas dépasser 227 g pour 3,8 litres (8 oz/gal) de produit.

MODE D'EMPLOI

Tout en mélangeant, ajouter la quantité souhaitée d'EUCO GRIP à l'agent de scellement ou au revêtement. Si EUCO GRIP est ajouté à un produit à deux composantes, mélanger d'abord EUCO GRIP avec une des composantes, puis mélanger les deux composantes ensemble. Après avoir entièrement incorporé EUCO GRIP dans l'agent de scellement ou le revêtement, laisser le produit reposer pendant au moins 30 minutes, mais pas plus de 24 heures, avant de l'appliquer. Si l'agent de scellement ou le revêtement n'est pas utilisé immédiatement, il pourrait être nécessaire de remélanger délicatement EUCO GRIP dans le produit avant l'application.

Il est recommandé d'effectuer une gâchée d'essai et un essai d'application lorsqu'EUCO GRIP est utilisé dans un produit pour la première fois afin de déterminer le dosage adéquat pour obtenir la texture désirée.

PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- EUCO GRIP fait augmenter le coefficient de friction et la résistance au glissement des agents de scellement et des revêtements auxquels il est ajouté. Toutefois, l'agent de scellement ou le revêtement ne devrait pas être considéré comme étant totalement antidérapant.
- Lorsqu'EUCO GRIP est ajouté à des agents de cure et de scellement ou à des agents de scellement pour le béton qui contiennent de l'acétone ou de l'acétate de tert-butyle (ATB), le produit doit être appliqué immédiatement après l'incorporation d'EUCO GRIP.
- Ne pas utiliser ce produit dans des agents de scellement pénétrants tels que les agents hydrofuges à base de silane ou de siloxane.
- Ne pas appliquer par saupoudrage sur un agent de scellement humide.
- Il n'est pas recommandé d'utiliser EUCO GRIP avec des produits à base d'eau.
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité avant l'utilisation.

Révision : 11.14

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant six mois à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.